

Syndicat Mixte
d'Aménagement
du Bassin de l'Iton

ANIMATION 2019

Rapport annuel d'activités « Animation rivière »



Rédaction
Crédits photographiques et
cartographiques

Sébastien Bley
Cellule Animation

Validation

M. BROCHOT
Président

Date de rédaction

Février 2020

Référent AESN

M. BODILIS
Chargé d'interventions



Sommaire

Contexte	1
1. Description du territoire d'intervention.....	1
2. Missions de la structure	2
3. Mise en œuvre des actions	2
Bilan de l'animation rivière	3
1. Tableau de synthèse des actions.....	3
2. Répartition du temps passé	4
➤ Graphique de synthèse	4
➤ Jours de formation.....	4
➤ Intervention auprès du public.....	4
Action 1 : Seconde tranche Travaux de restauration d'une zone humide à Mesnil-sur-Iton(Damville).....	5
Action 2 : Projet renaturation site de Crapotel à Bourth	7
Action 3 : Projet restauration de la continuité écologique sites moulin des Chérottes et de la Porte.....	8
Action 4 : Etude restauration de la continuité écologique sites moulin de février et du Sacq.....	10
Action 5 : Marché à bons de commande Travaux de restauration de ripisylve.....	11
Action 6 : PPRE Iton amont "nouvelle génération"	11
Action non programmée : Usines de Navarre	12

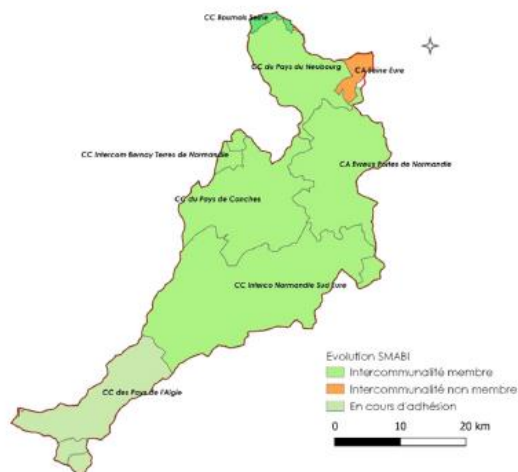
Contexte

1. Description du territoire d'intervention

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI) a été créé au 1^{er} janvier 2019. Cette structure recouvre environ 85 % du périmètre réel du bassin de l'Iton car l'intercommunalité gémapienne dans le département de l'Orne n'adhère pas encore au nouveau syndicat de bassin de l'Iton.

Ce syndicat mixte fermé est composé aujourd'hui des intercommunalités suivantes :

- ✓ Evreux Porte de Normandie
- ✓ CC Pays de Neubourg
- ✓ CC Pays de Conches
- ✓ CC Interco Normandie Sud Eure
- ✓ CC Interco Bernay Terres de Normandie
- ✓ CC Roumois Seine

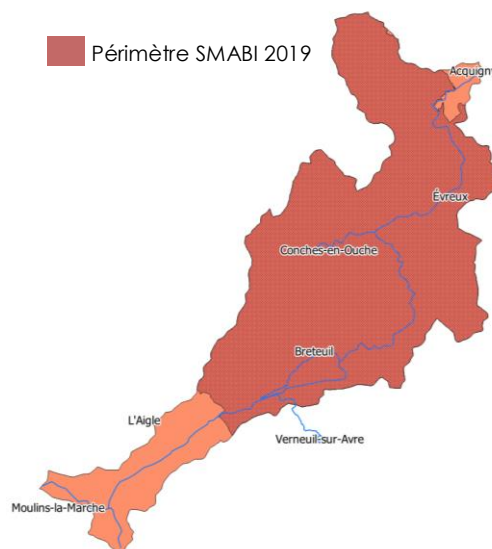


Le SMABI gère donc la majorité du cours d'eau naturel de l'Iton, soit environ 95 km¹, auquel il faut ajouter 58 km de bras forcés.

L'Iton eurois était auparavant géré par deux structures :

- ✓ Le SIHVI, syndicat de l'Iton amont, dissout au 31.12. 2018
- ✓ Le SAVITON, syndicat de l'Iton aval, dissout au 31.12.2019.

Le SAVITON étant en activité durant l'année 2019, le bilan d'activité de l'animation rivière du SMABI se concentre donc sur la partie amont du cours d'eau.



¹ Bras principal, hors affluents.

2. Missions de la structure

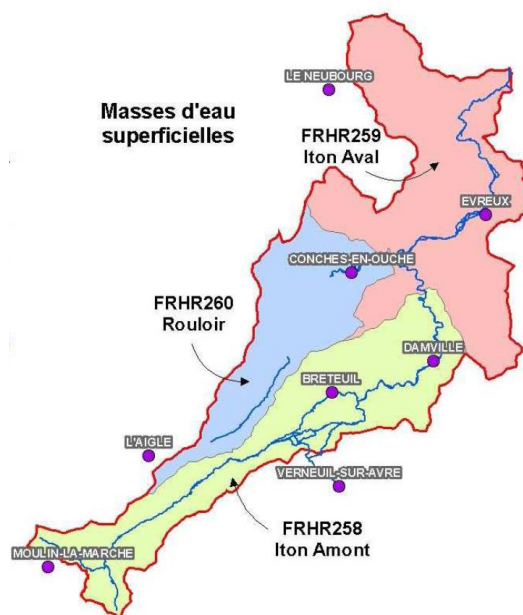
La totalité des intercommunalités du bassin de l'Iton eurois a transféré la compétence GEMAPI au SMABI.

En plus des compétences obligatoires, le SMABI a deux compétences optionnelles :

- ✓ Portage du SAGE de l'Iton
- ✓ Maîtrise des eaux de ruissellement non urbain et lutte contre l'érosion des sols

En ce qui concerne l'animation rivière, les actions issues du PPRE des anciens syndicats se poursuivent :

- ✓ Rétablissement de la continuité écologique
- ✓ Restauration hydromorphologique des cours d'eau
- ✓ Restauration de zones humides
- ✓ Restauration berge et ripisylve



3. Mise en œuvre des actions

Pour l'année 2019, le SMABI est formé par :

- ✓ Président du conseil syndical : M. Bernard Brochot
- ✓ Coordination, animation SAGE : Kévin Caillebotte
- ✓ Animation milieu aquatique : Sébastien Bley
- ✓ Secrétaire comptabilité : Véronique Gnahore

La cellule animation rivière est donc composé d'un seul technicien en 2019 :

Sébastien Bley

Poste basé à Mesnils sur Iton (Mairie de Gouville)

Courriel : sebastien.bley@smabi.fr

Tél fixe/portable : 02.32.24.56.88 / 06.08.06.72.40

Le poste correspond à 1 ETP, financé à 50 % par l'AESN dont le n° de convention est 1084201.

Bilan de l'animation rivière

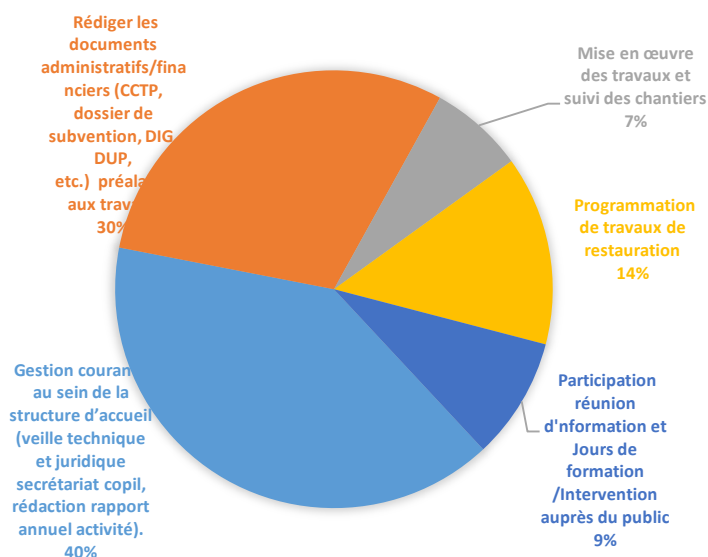
1. Tableau de synthèse des actions

Si on reprend l'annexe 1 fournie pour la demande d'aide du poste, on peut constater que la majorité des actions prévues ont été mises en œuvre.

Action mise en œuvre	Objectifs de l'année 2019	Bilan année 2019
Action 1 : Seconde tranche Travaux de restauration d'une zone humide à Damville Convention 1080108	Fin des travaux septembre 2019	REALISATION 100%
Action 2 : Renaturation, restauration de la continuité écologique sur le site de Crapotel à Bourth	. Préparation du projet . Rédaction DCE . Passation marché public (Maîtrise d'œuvre interne)	REALISATION 100% Passation marché public en janvier 2020
Action 3 : Renaturation, restauration de la continuité écologique sur les sites moulin des Chérottes et de La Porte à Mesnil sur Iton	. Préparation du projet . Suivi du bureau d'études en charge de la rédaction du DCE Travaux . Suivi Passation marché public Travaux	REALISATION 100% Passation marché public en janvier 2020
Action 4 : Renaturation, restauration de la continuité écologique sur les sites moulin Mulot et du Sacq à Mesnil sur Iton	. Rédaction du DCE pour recrutement bureau d'études . Suivi passation marché public	REALISATION 100% Passation marché public différée
Action 5 : Marché à bons de commande Travaux de restauration de ripisylve	. Rédaction DCE . Préparation Travaux	REALISATION 100% Passation marché public en janvier 2020
Action 6 : PPRE Iton amont "nouvelle génération"	. Rédaction du DCE pour recrutement bureau d'études	EN ATTENTE DU CAHIER DES CHARGES pour la définition et la délimitation des zones humides selon le Plan départemental
Action 7 : Gestion courante au sein de la structure	. Veille technique et juridique . Copil . Programmation annuelle . Dossiers demande d'aide . Rédaction documents administratifs	REALISATION 100% par rapport au temps estimé
Action 8 : Actions de sensibilisation des usagers, formation professionnelle		REALISATION 100% dont 5 jours de formation professionnelle

2. Répartition du temps passé

➤ Graphique de synthèse



Le graphique ci-dessus permet de constater que la mise en œuvre de travaux et le suivi de chantiers représentent un faible pourcentage par rapport aux années précédentes au sein du SIHVI. En effet, la mise en place du SMABI, sans ressource financière propre, n'a pas permis de programmer de travaux. Seuls les travaux prévus à la programmation 2018 du SIHVI ont été terminés.

Le temps administratif (CCTP, demandes de solde, gestion courante au sein de la structure...), les réunions de travail ou d'échanges représentent donc une part importante de l'activité 2019.

➤ Jours de formation

Cinq jours ont été dédiés à de la formation :

- 13 et 14 juin 2019 à Vimoutiers (61) : Une journée consacrée à la botanique et une journée consacrée à la pédologie dans le cadre de l'identification des zones humide.
- Du 08 au 10 octobre à Nanterre : Trois jours de formation consacrée au SIG Qgis et logiciel Gwern.

➤ Intervention auprès du public

Une intervention a été faite auprès d'une classe de BTS Gestion et Maîtrise de l'eau au lycée de Chambray à Gouville :

- Objectifs de l'animation rivière au sein d'un syndicat

- Encadrement législatif
- Présentation du PPRE et des travaux réalisés

Action 1 : Seconde tranche Travaux de restauration d'une zone humide à Mesnil-sur-Iton (Damville)

Les travaux de la restauration de la zone humide de Damville ont débuté en septembre 2018.

La première tranche correspondait aux travaux de terrassement où 30 000 m³ de matériaux ont été mobilisés afin de reconquérir le champ d'expansion de crue.

La deuxième phase des travaux, terminée en automne 2019, correspondait aux travaux d'aménagement du site avec création de pâturages et d'un cheminement piétonnier.



1^{ère} tranche de travaux





Seconde tranche de travaux



Action 2 : Projet renaturation site de Crapotel à Bourth



Le bief du moulin de Crapotel était destiné jusqu'à présent à une réserve d'eau pour les secours incendie de l'usine Evergreen (anciennement Scotts France). Aujourd'hui, l'entreprise a créé une réserve hors-sol à l'intérieur de son enceinte.

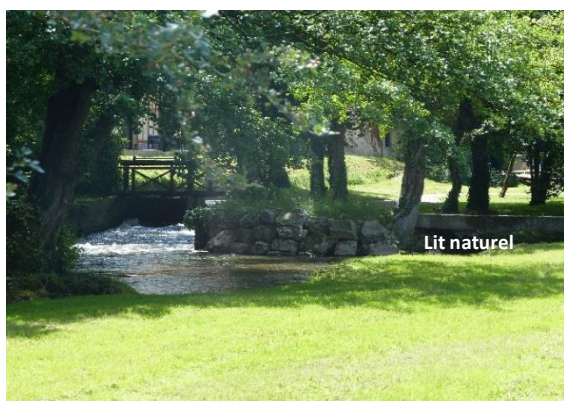
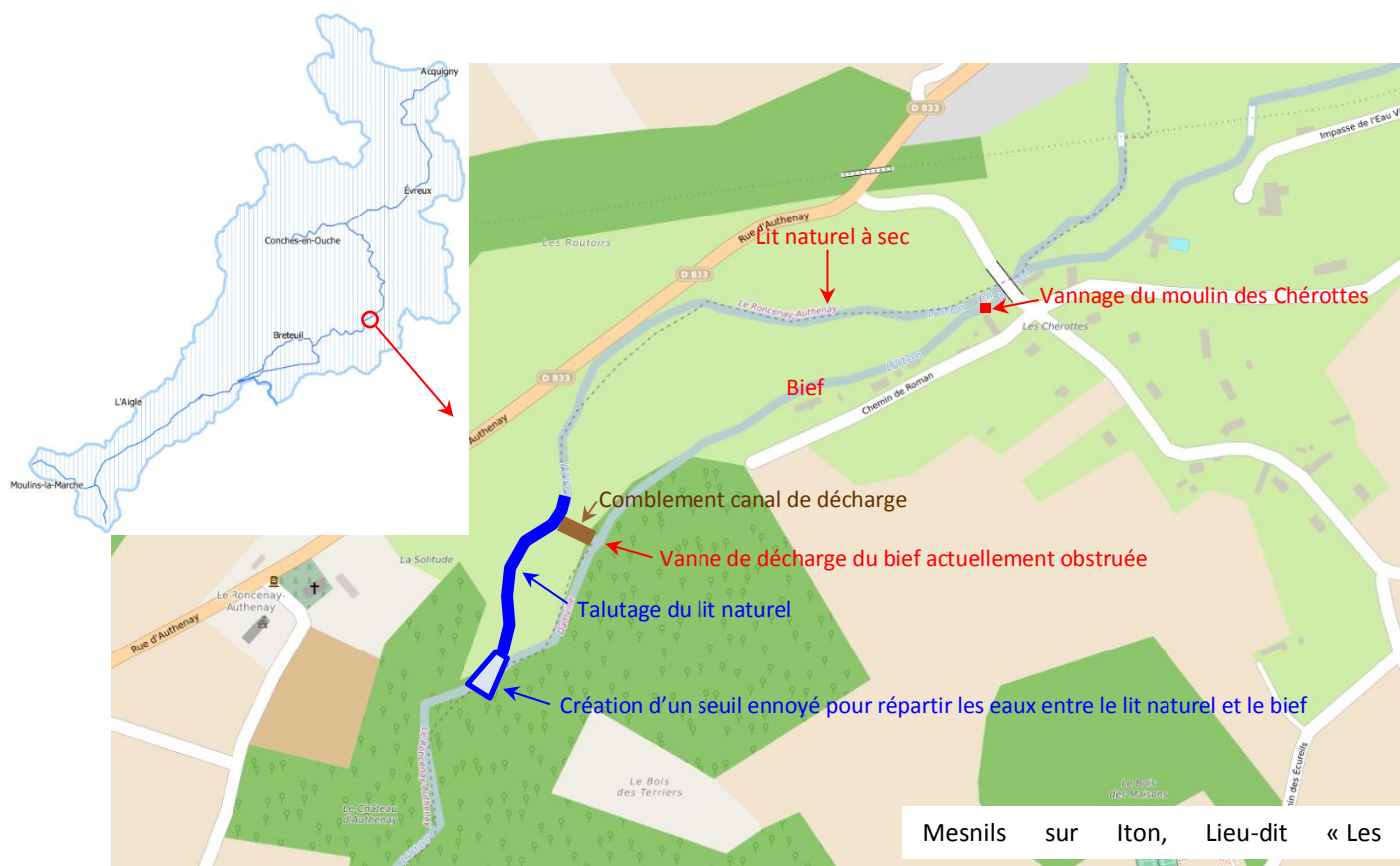
Le SMABI a programmé les travaux de renaturation du site pour 2020. Il s'agira d'une renaturation totale avec reprofilage du lit naturel et comblement du bief. Des travaux d'amélioration du fonctionnement de la zone

humide seront réalisés parallèlement.

Ce projet se conduit en maîtrise d'œuvre interne. Ce projet s'est finalisé en 2019 pour une passation du marché public dès janvier 2020.

Le coût des travaux est estimé à 110 000 €HT et ils se dérouleront en septembre/octobre 2020.

Action 3 : Projet restauration de la continuité écologique sites moulin des Chérottes et de la Porte



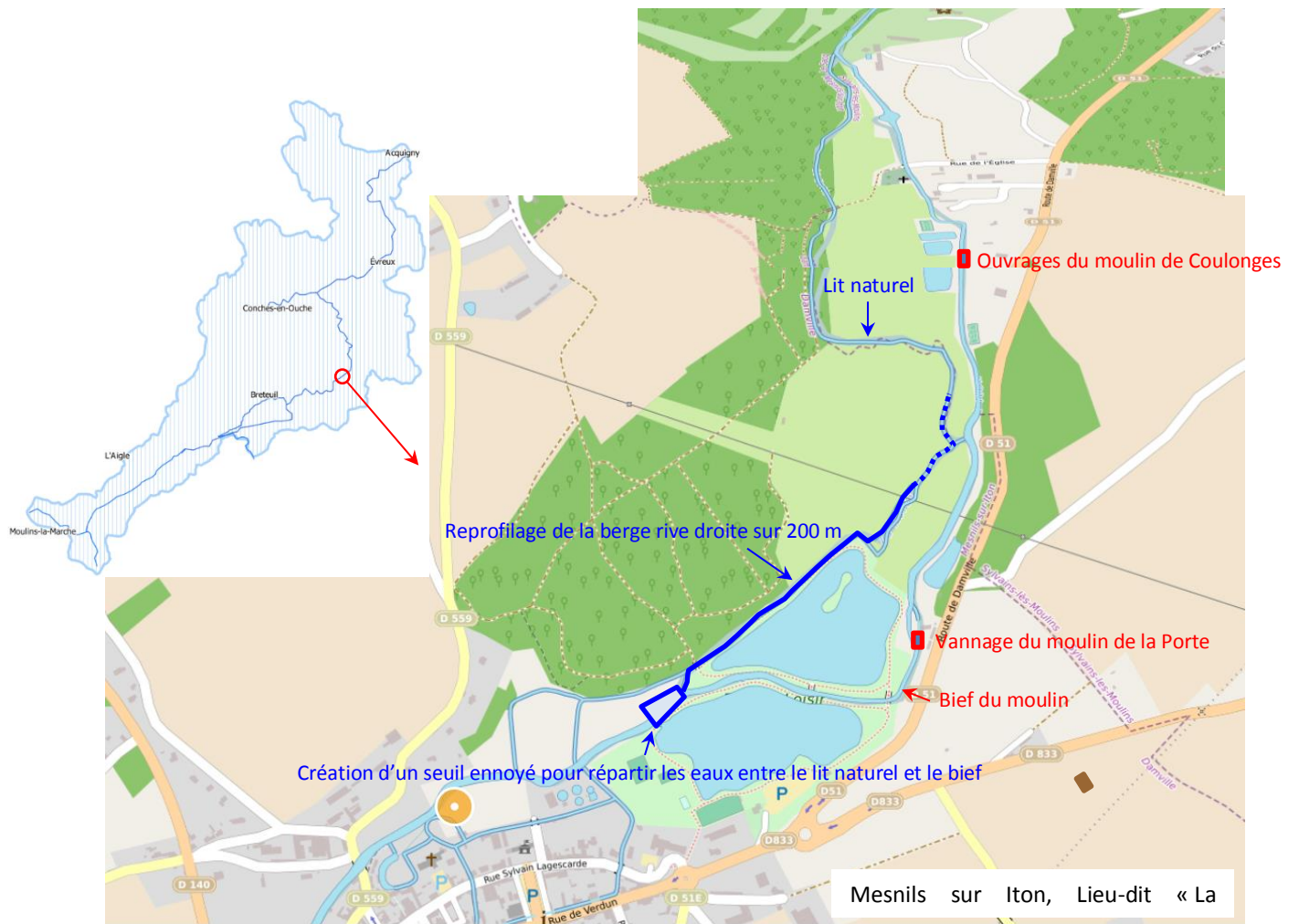
Le moulin des Chérottes est un bâtiment dédié à l'accueil de groupe ou de séminaire. Le long du bief, le propriétaire a construit plusieurs gîtes loués une grande partie de l'année. Le bras forcé a donc une valeur patrimoniale ou paysagère que le propriétaire souhaite sauvegarder.

Aujourd'hui, 90% du débit des régimes courants de l'Iton transite par le bief. Afin de concevoir un projet de restauration suffisamment efficient tout en gardant la fonctionnalité du bief, il a été décidé de créer un seuil ennoyé un peu plus de 300 m en amont du moulin en retalutant une partie du lit naturel aujourd'hui comblé. Cet aménagement amènera une nouvelle répartition avec au moins 60% du débit en régime courant vers le lit naturel. La vanne du moulin sera abaissée de 20 cm.

La cote d'entrée dans le nouveau seuil et la cote de surverse de la nouvelle vanne permettront d'envoyer une majorité du débit dans le bras naturel tout en conservant un courant et une hauteur d'eau satisfaisante dans le bief.

Ce projet s'est finalisé en 2019 pour une passation du marché public dès janvier 2020.

Le coût des travaux est estimé à 110 000 €HT et ils se dérouleront en septembre/octobre 2020.



Bief moulin de La Porte

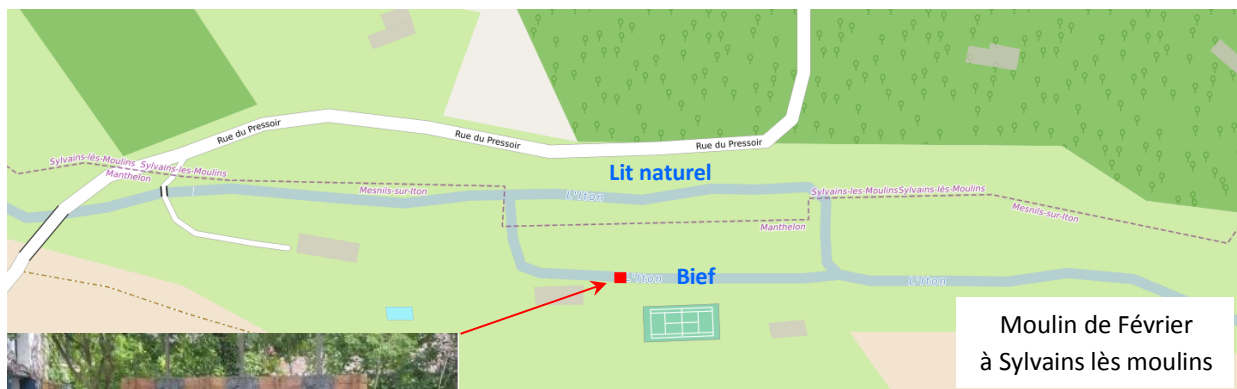
Le moulin de la Porte se situe en aval de la base de loisir des étangs Damville formée par les anciennes ballastières. Le bief alimentant le moulin parcourt le site entre les deux étangs. Il a donc valeur paysagère et patrimoniale. De plus, il est avéré que la nappe d'accompagnement du bief perché maintient les étangs à niveau pendant l'été.

Aujourd'hui, 80% du débit des régimes courants de l'Iton transite par le bief. Afin de concevoir un projet de restauration suffisamment efficace tout en gardant la fonctionnalité du site, il a été décidé de créer un seuil ennoyé 450 m en amont du moulin. Cet aménagement amènera une nouvelle répartition avec au moins 50% du débit en régime courant vers le lit naturel. La vanne du moulin en très mauvais état sera refaite et sa hauteur divisée par deux (hauteur finale : 20 cm).

Ce projet s'est finalisé en 2019 pour une passation du marché public dès janvier 2020.

Le coût des travaux est estimé à 120 000 €HT et ils se dérouleront en septembre/octobre 2020.

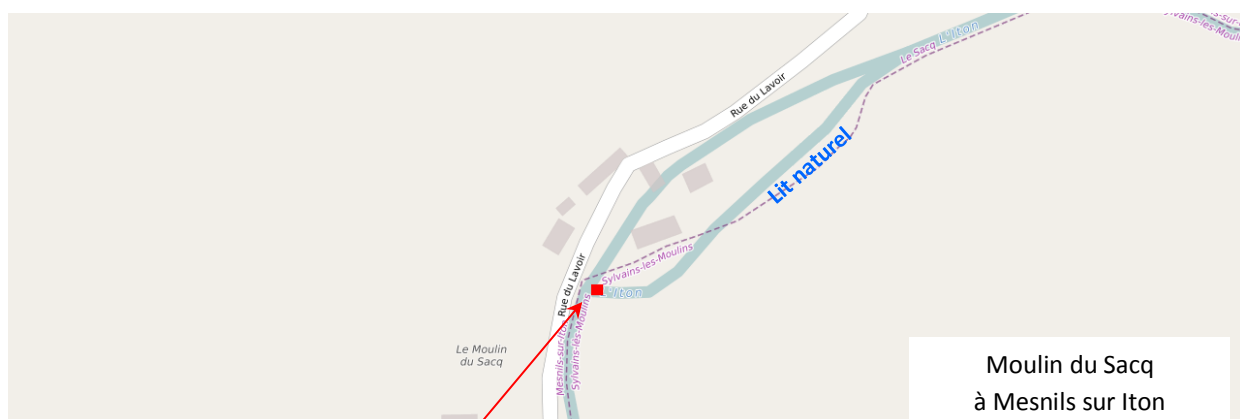
Action 4 : Etude restauration de la continuité écologique sites moulin de février et du Sacq



La renaturation par le lit naturel, qui alimente aussi un étang, a été jugée trop complexe, trop chère et par conséquent acceptée par les propriétaires.

Une restauration de la continuité écologique par le bief est très satisfaisante pour un coût bien plus modeste, estimé à 60 000 €HT. Il s'agira de retirer le vannage et d'araser le radier.

Cette étude s'est finalisée en 2019 pour une commande dès début 2020 d'une prestation de maîtrise d'œuvre afin de disposer d'un projet de phase PRO à la fin de l'année.



La restauration de la continuité écologique se fera par le lit naturel. Le radier du vannage ne sera pas dérasé totalement. En effet, la voirie communale arrive en sommet de berge rive gauche et un dérasement total risque d'augmenter sensiblement les coûts pour une reprise et un confortement de berge.

De plus, un dérasement partiel conjugué à une rampe à pente douce en lieu et place de la fosse de dissipation permet d'obtenir un résultat efficient (estimation : 55 000)

Cette étude s'est finalisée en 2019 pour une commande dès début 2020 d'une prestation de maîtrise d'œuvre afin de disposer d'un projet de phase PRO à la fin de l'année.

Action 5 : Marché à bons de commande Travaux de restauration de ripisylve

Le SMABI effectuera dès janvier 2020 une passation de marché public à bons de commande pour réaliser des travaux de gestion et de restauration de la ripisylve.

Ces travaux pourront se faire sur l'ensemble du bassin versant et ses zones humides et reprendra la méthodologie des travaux réalisés auparavant sur l'Iton amont :

- ✓ Abattage arbres morts ou déperissants
- ✓ Abattage, élagage pour la diversité des espèces et des strates d'âge
- ✓ Retrait espèces indésirables



La rédaction du cahier des charges privilégie l'emploi d'engins mécaniques telle que tête abatteuse avec pelle sur chenille. La valorisation des bois est obligatoire.

Action 6: PPRE Iton amont "nouvelle génération"

Le SMABI réfléchit dès à présent à l'élaboration de son prochain PPRE dit de nouvelle génération.

Le travail réalisé auparavant par les deux structures gestionnaires de l'Iton eurois permet d'avoir aujourd'hui une bonne connaissance du réseau superficiel avec ses problématiques liées à la restauration de la continuité écologique, à la renaturation hydromorphologique, aux zones humides connexes, à la ripisylve... Il ne semble pas nécessaire d'avoir recours à un bureau d'études pour réactualiser cette partie du PPRE. Les agents du SMABI devraient pouvoir réaliser un travail d'inventaire et de cartographie incluant de nouvelles actions et les actions à terminer.

Il reste des interrogations :

- ✓ Les agents du SMABI pourront-ils dégager suffisamment de temps pour établir un programme de travaux sur la partie ornaise de l'Iton qui reste vierge de toute action ?
- ✓ La programmation de travaux et notamment l'état des lieux sur le bassin versant semblent être une charge très chronophage pour les agents du SMABI.

Pour le dernier cas, que le travail soit externalisé ou non, un cahier des charges précis concernant la définition et la délimitation des zones humides est nécessaire et doit être le même pour l'ensemble des structures de bassin versant. Le cahier des charges du Plan Départemental des Zones Humides doit répondre à cette attente.

Action non programmée : Usines de Navarre

Les usines de Navarre sont un site industriel désaffecté en bord du cours d'eau Iton à l'entrée ouest d'Evreux. La présence du moulin et de vannes dédiées à la fourniture d'énergie motrice à l'usine multiplie les biefs en eau qui parcourent le site.

La ville d'Evreux a racheté le site récemment. Aucun n'entretien n'a été réalisé depuis des années. La municipalité a délégué au SMABI la gestion des boisements rivulaires afin de réaliser une mise en sécurité du site pour la gestion des crues. A noter que la digue de Navarre, qui doit faire l'objet d'un classement dans le cadre de la GEMAPI, a aussi été traitée afin d'éviter tout déracinement d'arbres pouvant la fragiliser.

Ainsi de nombreux bois morts ou âgés (souvent des aulnes), des embâcles ont été retirés. Ce travail s'est réalisé sur 1500 ml de berge environ. Les bois ont été broyés et valorisés.

